

carnets 46

AUTOMNE 2024

ÊTRE
HUMAIN

LE MANDAT EN MARCHÉ !

DANS CE NUMÉRO

- ▷ Repenser les cours de français et de littérature sans les dénaturer
- ▷ Le leadership de la FNEEQ pour répondre aux défis socioenvironnementaux
- ▷ Trois nouveaux syndicats au regroupement privé
- ▷ Vers une journée internationale de lutte pour une éducation libre





PHOTO: YVES LAPOINTE

Benoît Lacoursière

Benoît Lacoursière, PRÉSIDENT

La CAQ et le gouvernement Legault martèlent depuis des années que l'éducation est LA priorité du gouvernement. Il y a certes eu des réinvestissements en éducation et en enseignement supérieur après les années de l'austérité libérale. Ils demeurent insuffisants compte tenu des besoins immenses des réseaux. Cela dit, plusieurs politiques du gouvernement sont pour le moins discutables, telles que la généralisation des maternelles 4 ans, l'abolition des commissions scolaires, puis la centralisation excessive des pouvoirs dans les mains du ministre de l'Éducation. En enseignement supérieur, la *Loi sur la liberté académique en milieu universitaire* demeure la seule intervention majeure du gouvernement. Les inégalités scolaires? Le ministre Drainville « n'y croit pas ». En revanche, l'enthousiasme débridé du gouvernement pour les technologies en éducation est au rendez-vous. Et les êtres humains dans tout ça? N'eût été notre mobilisation et la recommandation du Conseil supérieur de l'éducation et de la commission d'éthique en science et technologie, y aurait-il eu l'instance de concertation sur l'IA?

Alors que l'État québécois fait face à un déficit de 11 milliards de dollars, la véritable priorité du gouvernement apparaît. C'est de plaire aux agences de crédits, au milieu des affaires et aux plus nantis de notre société. C'est ainsi que depuis quelques mois maintenant les nouvelles s'accumulent : les crédits budgétaires ne suivent pas l'augmentation des coûts de système, une nouvelle politique de financement des universités sans argent frais, des seuils d'investissements diminués dans le rattrapage du déficit d'entretien alors que l'état des établissements est fortement dégradé, gel d'embauche et limite des heures rémunérées dans les cégeps et le réseau scolaire. Comment croire que l'éducation est la priorité du gouvernement? Il semble que l'intérêt du gouvernement va plus envers les baisses d'impôts aux plus riches, les grasses subventions aux Northvolt de ce monde ou pour un pont à l'inutilité largement documentée.

Je parle évidemment d'éducation et d'enseignement supérieur, mais la situation des services publics et des programmes sociaux prise de façon plus large demeure préoccupante. Les besoins sont criants et les crises sont importantes sans compter l'urgence climatique. La lutte contre l'austérité c'est d'abord et avant tout la lutte pour des services publics accessibles et robustes qui répondent aux besoins des citoyen-es. C'est aussi pour des programmes sociaux qui permettent réellement de lutter contre les inégalités économiques et sociales. Ce sont finalement des politiques publiques qui répondent aux enjeux de l'heure tels que les changements climatiques.

Avec les progrès du Rassemblement national en France, l'élection de Trump aux États-Unis ou le spectre d'un gouvernement Poilievre à Ottawa, il serait facile de se démotiver. Au contraire! Trouvons-y le courage pour poursuivre la mobilisation, de diffuser notre message et nos revendications, d'élargir notre base militante. Comme disait Marcel Pepin, président de la CSN de 1965 à 1976, « il ne suffit pas d'avoir raison, encore faut-il avoir la force d'avoir raison ».



Les congressistes ont adopté une série de recommandations durant le 34^e congrès de la FNEEQ, en juin dernier à Chicoutimi

Sommaire

- 4-5 La passion des profs au service des cours de français et de littérature au cégep
- 6 Le leadership de la FNEEQ pour répondre aux défis socioenvironnementaux
- 7 IA : préserver le caractère humain de la relation pédagogique
- 8-9 Trois nouveaux syndicats au regroupement privé
- 10 COCAL : vers une journée internationale de lutte
- 11 Soutenir l'éducation par l'action internationale
- 12-15 Échos des regroupements et du caucus

FNEEQ-CSN

1601, avenue De Lorimier
Montréal, (QC) H2K4M5

Téléphone : 514 598-2241 / 1 877 312-2241

fneeq.reception@csn.qc.ca
www.fneeq.qc.ca



Coordination

Martin Robert

Collaborations

Nova Doyon, Christine Gauthier, Anne-Louise Goncalves-Fonseca, Benoît Lacoursière, Léandre Lapointe, Caroline Leblond, Yves de Repentigny, Martin Robert, Mario Roy.

Conception

Martin Robert et Marie-Pier Dalpé

Impression

Imprimerie CSN

Tirage

650 exemplaires

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives du Canada

ISBN : 978-2-923606-79-8

CARNETS est une publication de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec.

La FNEEQ-CSN représente près de 40 000 membres dans les cégeps, les établissements d'enseignement privés et les universités. Au Québec, elle est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur.

La passion des profs au service de la langue et de la littérature au cégep

Par Anne-Louise Goncalves-Fonseca
MEMBRE DU COMITÉ LANGUE ET LITTÉRATURE DE LA FNEEQ-CSN

Les 24 et 25 octobre derniers, près d'une centaine d'enseignant-es de français et de littérature ainsi que de français langue seconde se sont réunis aux Archives nationales à Montréal, pour parler de langue française et de littérature. Cette rencontre nationale, organisée et soutenue par la FNEEQ-CSN, s'est révélée riche en discussions ainsi qu'un terrain fertile pour repenser les cours propres à leur discipline respective, sans toutefois les dénaturer.

Cet événement a marqué l'aboutissement d'une vaste consultation menée par le comité langue et littérature de la FNEEQ, mis sur pied à la suite de l'adoption d'une recommandation par le conseil fédéral de décembre 2022¹. Son objectif était de recueillir l'avis des personnes enseignantes de français et littérature et de français langue seconde à propos de trois éléments fondateurs : le contenu et les exigences des cours des deux disciplines mentionnées, la pertinence de l'épreuve uniforme de français (EUF) dans sa forme actuelle de même que la place accordée au corpus littéraire québécois.

La consultation organisée par le comité langue et littérature s'est inscrite dans un esprit de défense du français et de la littérature au sein du parcours collégial, disciplines trop souvent taxées de

« plates » ou de désuètes. Nous voulions donner la parole aux enseignant-es, spécialistes disciplinaires et pédagogiques, qui ont, une fois de plus, terrassés les préjugés associés à ces matières scolaires. L'un des souhaits exprimés est de revaloriser celles-ci en rappelant l'importance de leur rôle dans le développement de la capacité d'analyse et de l'esprit critique des jeunes, tout en leur offrant une bonne culture générale; cela fait partie de l'objectif même de la formation générale et citoyenne qu'offre le cégep. D'ailleurs, plusieurs ont souligné que cette revalorisation ne devait pas reposer uniquement sur les épaules des enseignant-es de ces disciplines, mais sur celles de toute la communauté collégiale.

Enfin, un vrai lieu d'échange!

Maintes fois, nous avons déploré, voire dénoncé, le fait que les consultations ministérielles se déroulent de façon opaque, sans que l'on connaisse les réels objectifs visés ni les personnes qui en sont parties prenantes. Trop souvent, elles sont superficielles, de façade; elles offrent peu d'espace et de temps de réflexion aux enseignant-es consultés et ne présentent que rarement les résultats attendus : c'est-à-dire que soit réellement pris en compte l'avis du personnel enseignant qui, pourtant, se trouve sur la ligne de front : la classe. La consultation menée par le comité langue et littérature de la FNEEQ s'inscrivait donc, également, dans une volonté de laisser toute la place aux enseignant-es, de leur accorder du temps pour qu'ils et elles réfléchissent, en toute collégialité et en toute liberté, à l'état de la situation de leur discipline

respective et aux solutions envisageables pour revenir à l'essence même de ces cours.

Ainsi, le 24 octobre, en sous-groupes, les profs de ces deux disciplines ont pu partager leurs idées et leurs pratiques, mais aussi les solutions qui pourraient être mises en place pour déconstruire les préjugés qui leur sont trop souvent associés. Il a notamment été question de sortir du carcan qu'impose l'épreuve uniforme de français en accordant une plus grande liberté dans le type de productions écrites demandées aux étudiant-es et en offrant une plus grande place à la créativité dans le déroulement des cours. Dans le même ordre d'idées, plusieurs participant-es ont évoqué l'importance de redonner (ou de donner) aux étudiant-es le goût de lire en misant sur le plaisir que peut



Virginie Gagnon-Carignan du Collège Lionel-Groulx participe à un atelier



apporter la découverte d'un nouveau monde, par le biais d'une histoire et de personnages auxquels on s'identifie, à travers l'étude d'œuvres significatives. En effet, le plaisir de la lecture est un élément clé qui, selon plusieurs enseignant-es, fait défaut parce que les cours sont axés sur la préparation des étudiant-es à l'épreuve uniforme de français qui sanctionne le diplôme d'études collégiales. Les participant-es ont souligné la nécessité de ramener les cours au plaisir de lire et de découvrir



Christian Bernier du Cégep de l'Outaouais discute avec ses collègues

des textes qui parlent de la vie, de la condition humaine et d'une multitude de sujets qui permettent d'ouvrir les horizons.

Le plaisir à l'ordre du jour

Un 5 à 7 festif est venu clore la journée de réflexion du jeudi par différentes prestations artistiques et poétiques. Des enseignant-es membres du collectif Le Lirel ont lu leur manifeste à cinq voix; d'autres se sont prêtés à un micro ouvert qui a honoré à la fois la littérature, la langue et celles et ceux qui les enseignent. Ce fut ainsi une belle façon de mettre en valeur la créativité des enseignant-es tout en rendant hommage à leur profession. Trois étudiant-es ont aussi ajouté leur grain de sel en participant au micro ouvert, témoignant de l'importance de la langue et de la littérature dans leur parcours scolaire comme dans leur quotidien. Les textes touchants qu'ils et elles ont présentés ont fait écho à la passion qui anime les enseignant-es.

Vendredi matin s'est amorcé la demi-journée qui allait clore l'événement. Pour l'occasion, les enseignant-es de français et littérature et de français langue seconde ont été réunis dans un atelier commun. Nous souhaitons offrir un espace de partage d'idées

et de réflexion sur des thématiques communes aux deux disciplines, telles l'épreuve uniforme de français, la possibilité de développer un fonds culturel commun ainsi que la responsabilité qui incombe à chaque ordre d'enseignement d'enseigner le français. Encore une fois, les discussions ont été riches et, encore une fois, nous avons pu constater à quel point les enseignant-es débordent de solutions et d'idées pour remettre la littérature et la langue française au cœur de leurs cours tout en soutenant les étudiant-es dans leur réussite et leur épanouissement.

La rencontre nationale s'est terminée dans un sentiment de satisfaction générale à l'égard du partage d'idées et dans l'espoir que ce type d'événement puisse se produire à nouveau. Les participant-es ont d'ailleurs exprimé le souhait que se joignent à elles et eux des enseignant-es du secondaire pour qu'un travail collaboratif interordres soit mis en place. Il n'en tient donc qu'à nous de réaliser ce souhait et poursuivre la réflexion visant à revaloriser la langue française et la littérature au sein des établissements d'enseignement.

1. Cette recommandation a été adoptée dans la foulée du rapport [L'avenir du français au Québec dans un contexte de mise en concurrence linguistique entre les établissements d'enseignement](#), produit par le comité école et société de la FNEEQ-CSN.

Le leadership de la FNEEQ pour répondre aux défis socioenvironnementaux

Par Nova Doyon
MEMBRE DU COMITÉ ENVIRONNEMENT

En janvier 2026 auront lieu les États généraux de l'éducation pour la transition climatique et sociale coorganisés par la FNEEQ et Travailleuses et travailleurs pour la justice climatique (TJC) en partenariat avec diverses organisations (syndicats enseignants, fédérations et associations étudiantes, organismes de recherche et de la société civile).

En juin dernier, l'appui par le congrès du *Plaidoyer pour une éducation environnementale cohérente* est le résultat d'un positionnement fort de la FNEEQ sur les enjeux environnementaux depuis 2019.

Après avoir soutenu les grèves climatiques et sociales de 2019 et de 2022, après avoir commencé à proposer des clauses types pour que l'environnement soit intégré aux conventions collectives, la FNEEQ s'est lancée, depuis l'adoption de la proposition BF3, dans l'organisation d'un grand rendez-vous interdisciplinaire et interordre axé spécifiquement sur l'éducation relative à la transition socioécologique.

Plus largement, les États généraux s'inscrivent dans un projet ambitieux qui vise à approfondir l'écologisation

du parcours éducatif du primaire à l'université, par l'élaboration et la mise en œuvre d'orientations et de ressources pédagogiques facilitant l'intégration des enjeux socioécologiques et de transition dans les enseignements.

Tel que nous l'avons défini dans la demande de subvention déposée cet automne dans le cadre du programme Action-Climat Québec, le projet se déroulera en quatre phases. Certaines se feront à plus petite échelle dans deux régions cibles (Estrie et Montréal) pour identifier, en amont des États généraux, les besoins des communautés enseignante et étudiante en matière d'éducation relative à l'environnement, puis pour implémenter, dans les établissements collégiaux et universitaires partenaires, l'offre de formation et les ressources pédagogiques élaborées à partir de la concertation nationale tenue lors des États généraux.

Le comité environnement à pied d'œuvre pour réaliser cet ambitieux programme

Entre autres, une personne militante est partiellement libérée pour participer, avec les responsables du comité, aux rencontres visant à structurer le modèle organisationnel des États généraux, pour faire le pont avec l'équipe du secteur éducation de TJC qui est à l'origine du projet et qui élabore présentement les ateliers préparatoires aux États généraux et, éventuellement, pour



coordonner le travail des différents comités organisateurs.

En s'engageant à coorganiser les États généraux, un événement qui souhaite fédérer les communautés enseignantes et étudiantes autour d'un projet éducatif commun, la FNEEQ fait preuve d'un grand leadership et témoigne de son désir de créer un réseau éducatif solidaire et orienté vers un avenir durable.

Les États généraux marquent un engagement clair de la FNEEQ en faveur des enjeux de justice intergénérationnelle puisqu'ils reconnaissent le rôle capital que doit jouer l'éducation pour faire face à la crise climatique et environnementale en formant adéquatement les personnes enseignantes sur les enjeux de transition socioécologique afin qu'elles soient en mesure d'accompagner les étudiant·es dans ce monde en grands bouleversements. Nous ne pouvons qu'être fiers de ce que nous nous apprêtons à accomplir collectivement.

Préserver le caractère humain de la relation pédagogique

Par Benoît Lacoursière
PRÉSIDENT DE LA FNEEQ-CSN

Le 34^e congrès fédéral tenu en juin dernier à Chicoutimi a enraciné et priorisé la lutte contre la déshumanisation de l'éducation et de l'enseignement supérieur. La recommandation BF1 adoptée à cette occasion précise les principes qui guideront la FNEEQ-CSN au cours des trois prochaines années face au recours abusif aux technologies dans l'éducation et l'enseignement supérieur.

L'intelligence artificielle demeure une préoccupation centrale de la Fédération. Dans la foulée du [rapport du comité école et société](#), les trois regroupements se sont dotés de comités de travail sur l'IA. Par ailleurs, la ministre de l'Enseignement supérieur a [annoncé](#) le 13 août dernier la création d'une instance de concertation concernant l'intelligence artificielle en enseignement supérieur. La FNEEQ a été invitée à y participer et y soutiendra ses revendications. Rappelons que la constitution de cette instance était l'une des recommandations issues du [rapport conjoint](#) du Conseil supérieur de l'Éducation et de la Commission d'éthique en science et technologie. Au moment d'écrire ces lignes, deux rencontres ont eu lieu et quatre autres sont à prévoir d'ici la mi-mars 2025. Sans se

substituer aux instances décisionnelles existantes ni à la liberté académique des enseignantes et des enseignants, l'objectif de cette instance est notamment d'émettre des principes directeurs balisant le recours à l'intelligence artificielle en enseignement supérieur. Des rapports réguliers seront effectués dans les instances de la Fédération, lesquelles seront aussi consultées.

L'humain au cœur des réseaux

De façon plus générale, qu'il s'agisse de l'enseignement à distance, des plateformes numériques ou de l'IA, tous les ordres d'enseignement et tous les corps d'emploi que nous représentons sont affectés. À travers ces enjeux, il nous importe particulièrement de préserver le caractère humain de la relation pédagogique et de la relation d'aide et de placer l'être humain au cœur des réseaux. Le recours abusif aux technologies n'est pas sans risque, notamment pour la santé mentale, tant celle des enseignantes que celle des étudiant·es. Nous sommes aussi préoccupé·es par les impacts des technologies sur la précarisation du travail, sur l'offre de programme, sur les inégalités sociales et scolaires ou sur l'environnement.

Il ne s'agit pas totalement de nouveautés pour la FNEEQ. Les conseils fédéraux tenus aux printemps 2019 et 2023 ont permis l'adoption de vastes propositions concernant l'enseignement à distance et l'intelligence artificielle. La

FNEEQ, ses regroupements et ses syndicats affiliés sont déjà à l'œuvre pour défendre les propositions adoptées dans les instances démocratiques.

D'ailleurs, depuis le début de l'année scolaire, la FNEEQ a participé, avec la CSN et la FEESP, à la commission parlementaire spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes en déposant un mémoire et en témoignant devant la commission. Nous y avons défendu nos positions, plaidant notamment pour des principes directeurs pour un encadrement adéquat de l'utilisation d'une technologie ou d'un appareil numérique en milieu scolaire.

Nous dévoilerons aussi dans les prochaines semaines un rapport de recherche sur les *Transformations du travail d'enseignement postsecondaire dans l'après pandémie : quelles ressources, quels besoins?* fruit de la collaboration entre la FNEEQ, la CSN, la FP-CSN et le service aux collectivités de l'UQAM.

Bref, la FNEEQ-CSN est résolument en action!



Jean-Sébastien Verreault,
président du Syndicat
des enseignantes et
enseignants du Collège
Saint-Charles-Garnier

Une soif de conseils

Par Martin Robert

C'est avec le sourire aux lèvres que le président du Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège Saint-Charles-Garnier-CSN nous accueille dans un parc avoisinant le collège, à Québec. Jean-Sébastien Verreault qui représente presque une cinquantaine de profs rappelle pourquoi l'assemblée du syndicat local, dont la fondation date des années 70, a mandaté son comité exécutif pour « magasiner » une affiliation avec une centrale syndicale. « L'assemblée a vu que l'exécutif avait les poings liés et avait besoin de ressources. Nous avions un président bénéficiant d'une libération de tâche et trois personnes qui faisaient du travail bénévole. En plus, on ne se le cachera pas, les frais juridiques augmentent de façon exponentielle, bien plus rapidement que le salaire des membres. »

C'est le bouquet de services offert par la CSN et la FNEEQ-CSN qui a séduit l'assemblée, au point de se joindre à la CSN, en juin dernier. « Je n'ai plus besoin de me poser la question si j'envoie un courriel ou je passe un coup de téléphone, combien ça va coûter à mon syndicat en avocats. C'est un rééquilibrage du rapport de force pour le syndicat. Et jusqu'à maintenant, on est en voiture! »

En voiture avec, en prime, une perspective plus large sur la profession enseignante. Le syndicat souhaitait faire le plein de conseils et pouvoir comparer ce qui se passe au Collège Saint-Charles-Garnier avec les autres établissements privés au Québec, parce que le milieu évolue rapidement et la charge de travail augmente. « Le principe de base, c'est d'offrir un enseignement de qualité. Mais les heures ne sont pas infinies dans une semaine. » Avec l'arrivée de l'intelligence artificielle et l'implantation des technologies, il s'avère primordial de réfléchir ensemble au-delà des murs d'un seul établissement. Ça tombe bien, le regroupement privé de la FNEEQ s'y affaire, justement.



Gilles-Philippe Pronovost,
vice-président du Syndicat
des enseignantes et
enseignants du Collège
Saint-Alexandre

Cesser de se sentir démuni

« Nous, on est des profs, pas des pros des relations industrielles. » Sans retenue, Gilles-Philippe Pronovost, le vice-président du Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège Saint-Alexandre de la Gatineau reconnaît la limite des connaissances de l'exécutif syndical local en matière de droits du travail. C'est principalement pour cette raison que, dès la fin de la dernière négociation en 2023, le syndicat a entamé des démarches pour procéder à une affiliation syndicale.

« Lors de la dernière négociation, on s'est rendu compte qu'on était mal outillé. C'est long de comparer les conventions! L'employeur en négo affirme parfois des choses qu'il nous est difficile de valider rapidement. Il détient des informations qui viennent de la Fédération des établissements d'enseignement privé (FÉEP), par exemple, et nous, il nous fallait cette compétence additionnelle.

Parce que les employeurs se parlent et échangent de l'information, il allait de soi pour la cinquantaine d'enseignant-es de l'Outaouais qu'il fallait trouver la pareille dans le milieu syndical. Puisque la CSN et la FNEEQ sont déjà implantées dans la région, cela a aussi pesé dans la balance. Le désir d'assurer une certaine relève n'est pas étranger non plus à la venue de ce syndicat à la Fédération. « L'expertise acquise dans le syndicat ne doit pas reposer sur les épaules d'un ou deux membres de l'exécutif. Il nous fallait des bras pour conserver et partager la mémoire avec les nouvelles recrues qui vont mener la prochaine négociation en 2028 ».

Prévoyant, le syndicat est déjà à pied d'œuvre pour défendre ses acquis et corriger ce qui va moins bien. Surtout, il est heureux à l'idée de pouvoir profiter des expériences des autres syndicats du regroupement privé.



Alexandre Demouilliez,
trésorier du Syndicat du
personnel enseignant
au DEP du Campus
Notre-Dame-de-Foy

Quand ça marche, pourquoi chercher ailleurs ?

La FNEEQ-CSN est fière d'accueillir un petit groupe aux grands besoins : signer une première convention collective! C'est que les huit membres du Syndicat du personnel enseignant au DEP du Campus Notre-Dame-de-Foy-CSN signent des contrats de gré à gré et que, depuis quelques mois, le dialogue est devenu stérile avec la direction, aux dires du trésorier du syndicat, Alexandre Demouilliez.

« On a besoin d'aide et d'avoir plus de poids et de soutien pour rédiger une première convention collective. Ça nous prend un standard, une base pour avancer. » Et pour cause! Actuellement, le personnel enseignant en sécurité incendie

s'épuise à la tâche. « On est crevé! On a énormément d'heures d'enseignement. Mais dans aucun contrat on ne reconnaît des heures de préparation, de correction, de rencontres avec les étudiant-es ou des heures d'accompagnement. Ces heures-là ne sont pas comptabilisées. Ces tâches essentielles sont en quelque sorte du bénévolat. L'employeur remplit toutes les heures rémunérées avec des présences/élèves. »

Puisque la communication avec la direction est devenue plus difficile, il s'avère tout aussi pénible de viser l'épanouissement et le plaisir au travail. Le choix de la FNEEQ-CSN a été rapide et simple. « C'est la même fédération syndicale qui épaulé nos collègues du cégep et qui vient de régler avec le même employeur. Pourquoi faire différent? On sait que ça marche! C'est une bonne machine la FNEEQ-CSN. On ne part pas dans l'inconnu. »

Merci pour votre confiance! Et bienvenue à ces trois nouveaux syndicats qui viennent gonfler les rangs du regroupement privé de la FNEEQ!

Membres de la FNEEQ

On vous offre l'assistance routière sans frais, si vous combinez vos assurances auto et habitation.

Vous avez bien lu. C'est gratuit!

Obtenez une soumission et découvrez vos avantages exclusifs au beneva.ca/fneeq ou au 1 855 441-6016

Mentionnez votre numéro de groupe : 10041

beneva

Les assurances de dommages sont souscrites par Société d'assurance Beneva inc. et distribuées par Beneva inc., agence en assurances de dommages et ses partenaires autorisés. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. © Beneva inc. 2024 ¹⁰ Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.





Congrès de la COCAL 2024

Vers une Journée internationale de lutte...

Par le comité école et société

Pour une éducation libre, gratuite, égalitaire et pluriverselle

Cet été, les 8 et 9 août, à l'Université du Québec en Outaouais (UQO), s'est tenu le XV^e Congrès de la Coalition du personnel enseignant précaire de l'enseignement supérieur. Une centaine de personnes déléguées, venues d'une quarantaine de syndicats de l'Amérique du Nord, se sont entendues pour organiser au cours des prochains mois une Journée internationale de lutte pour la défense d'une éducation démocratique contre les assauts de la précarisation par la managérialisation et la marchandisation du savoir.

Inspirée de la démarche des [États généraux de l'enseignement supérieur \(ÉGES\)](#) et de sa synthèse produite par le Comité école et société de la FNEEQ, sous la forme de la Pieuvre de l'économie du savoir, la méthode consisterait à tenir des événements locaux préparatoires à la Journée internationale de lutte pour une éducation démocratique, en discutant des principaux thèmes du manifeste, pour s'en approprier et les bonifier.

Les délégué-es ont discuté des différentes formes de précarisation de l'enseignement supérieur au cours des quatre décennies d'implantation du néolibéralisme en éducation et de ses impacts sur les conditions de travail et d'enseignement.

La privatisation de l'éducation

La COCAL 2024 nous a permis de constater que les enjeux vécus ici étaient pratiquement les mêmes qu'ailleurs en Amérique du Nord. Le nerf de la guerre reste le financement ou le sous-financement chronique et politiquement orienté de l'éducation. C'est même en fonction de ce modèle néolibéral d'éducation que la lutte se doit d'être nationale

et internationale. Il ne suffit pas de négocier de meilleures conditions de travail avec nos employeurs immédiats, il est primordial d'exiger de la part des décideurs nationaux et internationaux un meilleur financement public de l'éducation.

Seule la lutte paie!

C'est dans le contexte de ces discussions autour des diverses formes de notre précarisation qu'a surgi l'idée de devenir les sujets politiques et historiques d'un nécessaire changement social, ou du moins académique. Cet « acteur pédagogique-politique » ([Lechuga et Ramos, 2024, p. 62](#)) devra interpeller l'ensemble de la communauté académique d'Amérique du Nord et d'ailleurs, pour lutter contre la précarisation de l'enseignement supérieur dans son ensemble, mais surtout en faveur d'une réelle démocratisation de l'éducation.

La volonté d'organiser une action internationale commune représente une importante innovation. Extrêmement stimulants en ce qui concerne l'analyse de la situation commune de précarisation de l'enseignement supérieur et le partage de stratégies de lutte, les congrès de la COCAL n'avaient pas encore entrepris d'organiser et de convoquer des actions internationales.

Professionnel-les de l'enseignement supérieur uni-es!

Les convergences internationales sont importantes pour faire front commun face à la logique néolibérale qui gangrène les universités et soutenir les luttes que mènent les travailleurs précarisés de l'enseignement supérieur pour une éducation libre, indépendante, gratuite et pluriverselle. La COCAL, en unissant l'ensemble des précaires de l'enseignement supérieur de l'Amérique du Nord, permet l'émergence d'une force supplémentaire de lutte contre le capitalisme international en éducation.



Soutenir l'éducation par l'action internationale

Par Caroline Leblond et Christine Gauthier

DÉLÉGUÉE À LA COORDINATION DU GROUPEMENT PRIVÉ ET VICE-PRÉSIDENTE DE LA FNEEQ

Une délégation de la FNEEQ s'est rendue à Buenos Aires, en Argentine, en juillet dernier, pour participer à deux congrès internationaux. Quelle était la mission des déléguées? Contribuer à défendre, d'une seule voix, les conditions essentielles pour assurer une éducation de qualité et accessible à toutes et tous, partout dans le monde et pour tous les ordres d'enseignement.

Congrès de l'Internationale de l'éducation : l'éducation pour soutenir la démocratie

La présidente de l'IE a rappelé à quel point les menaces sont nombreuses sur nos démocraties. Partout dans le monde, des dirigeants autoritaires se font élire et contribuent à miner la confiance de la population. Dans cette perspective, le rôle des personnels de l'éducation s'avère crucial, notamment pour contrer la croissance de la désinformation.

Or, selon l'ONU, nous faisons face à une pénurie mondiale de 44 millions d'enseignant-es. Cette situation est notamment attribuable aux conditions de travail difficiles et inéquitables, au manque de ressources octroyées en soutien à l'enseignement, mais aussi aux violences que subissent plusieurs personnes enseignantes dans le cadre de leur travail.

Lors de ce congrès, il s'agissait aussi d'étudier les recommandations du Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante et de mettre au travail les 1 300 délégué-es

présent-es pour en débattre. L'avenir de la profession a été scruté à l'aune des nouvelles technologies très envahissantes et souvent mises en œuvre dans les établissements d'enseignement sans dialogue avec les acteurs syndicaux. Il a également été question des entraves observées à la liberté académique ainsi que des atteintes à la santé psychologique.

Si les défis sont nombreux, la motivation pour agir syndicalement était au rendez-vous et de nombreuses résolutions ont été adoptées. Les délégué-es ont aussi appuyé un plaidoyer en faveur de la paix, par exemple à Gaza, en Haïti, en Ukraine, et ont rappelé les impacts de ces conflits sur le bien-être des enfants et sur leur instruction.

Congrès du CSFEF : l'éducation pour soutenir la francophonie

Le Comité syndical francophone sur l'éducation et la formation (CSFEF) est un espace de discussion et de décisions créé pour les syndicats francophones affiliés à l'Internationale de l'éducation (IE). Nous y débattons de propositions importantes qui concernent l'éducation

et la francophonie. Dans le cadre du caucus des femmes, nous avons pu échanger sur l'importance cruciale de [renforcer le leadership syndical féminin](#).

Parmi les dix-huit orientations stratégiques adoptées par le CSFEF pour le mandat 2024-2028, mentionnons : 1) promouvoir et protéger la langue française dans les pays francophones, soutenir son enseignement, l'instituer comme langue commune de l'action syndicale afin de développer les échanges et les solidarités, dans les pays francophones et au-delà; 2) poursuivre la lutte contre la privatisation et la marchandisation de l'éducation; 3) militer pour que les gouvernements investissent dans l'éducation publique de qualité dans le but d'atteindre les objectifs de l'Observatoire de développement durable; 4) lutter contre les stéréotypes de genre, le harcèlement, les violences sexuelles et les obstacles à la scolarisation des filles en déployant et développant notamment des sanitaires, des cantines et les services de santé aux élèves; 5) favoriser l'engagement des femmes dans le syndicalisme.

LE RETOUR DE L'AUSTÉRITÉ

Yves de Repentigny
VICE-PRÉSIDENT RESPONSABLE DU REGROUPEMENT CÉGEP



Le 31 juillet dernier, en plein cœur de l'été et alors qu'elles étaient elles-mêmes en vacances, les directions générales des cégeps ont reçu de la ministre de l'Enseignement supérieur, Pascale Déry, une lettre commençant par « J'ai le plaisir de vous informer ». Quelle était donc cette annonce qu'elle leur faisait avec un tel enthousiasme ? Incroyable, mais vrai : l'imposition d'un plafond aux dépenses liées aux infrastructures ainsi qu'au mobilier, à l'appareillage, à l'outillage et à la bibliothèque (MAOB) très en deçà des budgets adoptés par les conseils d'administration des établissements au printemps dernier. Il ne s'avère pas bien difficile d'imaginer les conséquences très néfastes de cette décision sur le plan pédagogique.

Une mauvaise nouvelle arrivant rarement seule, durant la même période, les collègues ont appris qu'en ce qui concerne le financement de la formation continue, l'enveloppe régionale était diminuée au profit de celle des priorités gouvernementales. Cela a eu pour effet d'annuler le démarrage de cohortes dans des programmes menant à une attestation d'études collégiales (AEC) ou à un diplôme d'études collégiales (DEC). Or, non seulement ces derniers fonctionnaient-ils bien, mais ils répondaient en outre à d'importants besoins de notre société.

Devant ces coupes qui n'en portent pas le nom et qui préfigurent manifestement un retour à une politique d'austérité, le regroupement cégep, à sa réunion des 12 et 13 septembre, a voté une recommandation dénonçant la situation et demandant à ses syndicats d'agir en termes d'information à obtenir ainsi que de mobilisation à mettre en place. Puis, à sa rencontre des 10 et 11 octobre, il a adopté un plan d'action (comprenant notamment l'interpellation des député-es et l'organisation de chaînes humaines) et mandaté sa coordination pour inviter les autres organisations syndicales représentant le personnel du réseau collégial de même que les fédérations étudiantes à se joindre à lui pour le réaliser.

Une nouvelle convention à s'approprier

Que la nouvelle convention collective du personnel enseignant du collégial soit entrée en vigueur le 9 juin ne signifie pas que le travail à cet égard s'avère terminé ! En effet, il faut s'assurer que la partie patronale applique correctement le nouveau contrat de travail, ce qu'elle n'a pas fait en ce qui a trait, entre autres choses, à l'ajustement de la rémunération, lequel devait coïncider avec la signature de la convention.

Par ailleurs, les syndicats doivent s'approprier les nouvelles dispositions négociées. Lors des réunions de septembre et d'octobre du regroupement, une formation sur celles-ci leur a été offerte et divers outils leur ont été présentés.

Enfin, qui dit négociation dit bilan de cette dernière. Le comité du bilan de la négociation 2023, élu en mai, s'est attelé à la tâche et, après avoir fait la présentation de son plan de travail au regroupement en septembre, il a organisé des ateliers lors de la rencontre d'octobre afin de nourrir ses réflexions.

Autres dossiers

Le regroupement cégep continue de se pencher sur le dossier des cours « défis », le volumineux (230 pages) et ambitieux (54 recommandations) rapport Regards croisés sur les conditions de réussite éducative des premiers cours de littérature et de philosophie au cégep ayant été rendu public le 14 juin, près d'un an après sa remise à la ministre Déry.

L'intelligence artificielle (IA) constitue un autre sujet de préoccupation pour le regroupement. Après y avoir consacré un atelier au cours de sa réunion de mai dernier, il a créé, en octobre, un comité ad hoc chargé de travailler sur cette question, qu'on peut de manière fort évidente lier à la recommandation relative à la lutte contre la déshumanisation de l'éducation et de l'enseignement supérieur adoptée par le Congrès de la FNEEQ en juin.

INTRUSION MASSIVE DE L'IA ET FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS

Christine Gauthier
VICE-PRÉSIDENTE RESPONSABLE DU REGROUPEMENT UNIVERSITÉ



Le congrès de juin 2024 a mené à l'élection d'une nouvelle équipe de coordination du regroupement université. Il me fait plaisir de souhaiter la bienvenue à Pierre-David Desjardins, militant du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal, comme délégué à la coordination, en remplacement de notre chère Ghyslaine Lévesque, qui a pris une retraite pleinement méritée après deux mandats dans ces fonctions.

Pour se donner les moyens de réfléchir à des pistes d'action et définir les grandes orientations pour le mandat 2024-2027, les délégué-es se sont réuni-es lors d'un Lac-à-l'épaule en septembre dernier. Quels sont les sujets qui mobiliseront le regroupement université dans le prochain mandat ? Quels sont les enjeux politiques et médiatiques prioritaires ? Quel est le plan de match pour le renouvellement de la négociation coordonnée et le soutien aux mobilisations ?

Le regroupement université a notamment mis sur pied un comité sur l'intelligence artificielle, qui a démarré des travaux intensifs à l'été 2024. Comment allons-nous protéger la relation pédagogique humaine ainsi que nos emplois face à l'intrusion massive des outils d'intelligence artificielle dans les universités ? Chose certaine, nous serons prêtes et prêts à soutenir les prochaines négociations prévues en 2025 pour quatre syndicats, dont le Syndicat des tuteurs et tutrices de la TÉLUQ, qui doit faire face à l'intégration de robots conversationnels dans certains cours. Le comité est en action pour présenter une analyse des impacts potentiels de l'IA sur les tâches et l'organisation du travail pour le personnel précaire de l'enseignement universitaire, de même que pour réfléchir aux enjeux de gouvernance et aux voies juridiques à privilégier pour baliser son utilisation et renforcer les protections du travail des personnes chargées de cours et tutrices.

Financement des universités : des signes d'austérité ?

Les dernières décisions prises en matière de financement des universités exigent une vigilance accrue de tous les acteurs syndicaux afin de contrer le désinvestissement du gouvernement dans la mission des universités.

D'abord, la nouvelle politique de financement des universités déposée par la ministre Pascale Déry en juin dernier – tant attendue par le milieu universitaire – a raté la cible en n'ajoutant pas de nouvelles ressources financières dans l'enveloppe globale pour contrer le sous-financement chronique. Les impacts de cette politique au regard des situations budgétaires de chacun des établissements seront scrutés à la loupe pour évaluer si ces nouvelles mesures ont eu des effets négatifs, alors qu'il était surtout urgent de renforcer et de consolider le financement.

Ensuite, les restrictions budgétaires imposées par le gouvernement de la CAQ à l'été 2024 envers les projets d'infrastructures ou immobiliers pourraient avoir des incidences sur les conditions d'apprentissages des personnes étudiantes et sur le travail enseignant. Nous restons attentifs aux conséquences potentielles. Enfin, les décisions gouvernementales récentes (tant fédérales que provinciales) visant à restreindre l'accueil du nombre d'étudiant-es internationaux au sein de nos universités apparaissent inquiétantes. Non seulement ces décisions peuvent réduire le financement des universités, considérant le modèle de financement actuel, mais celles-ci pourraient également mener certaines universités, dont celles en région, à retirer des programmes entiers de leur offre de formation.

Face à un contexte social de désinformation massive et de suspicion envers la science, les universités méritent mieux que l'austérité budgétaire.

NÉGO COORDONNÉE : CINQ ENTENTES DE PRINCIPE

Léandre Lapointe

VICE-PRÉSIDENT RESPONSABLE DU REGROUPEMENT PRIVÉ



PHOTO: YVES LAPOINTE

À ce jour, sept syndicats participent à la négociation coordonnée du regroupement privé. Ils unissent leurs efforts pour défendre des éléments fondamentaux, adaptés aux réalités des milieux et partagés par l'ensemble des membres. Depuis le printemps, deux autres syndi-

cats ont conclu une entente de principe, portant maintenant le total à cinq ententes : le Syndicat du personnel du Collège Mont Saint-Louis et celui du Collège Regina Assumpta. Ce dernier a fait preuve d'un grand courage en menant une négociation difficile, mais déterminante. Face à une direction peu encline à consulter ses enseignants, le syndicat des enseignantes et des enseignants du Collège Regina Assumpta a dû exercer son droit de grève à plusieurs reprises. L'obtention de gains essentiels, notamment pour baliser l'enseignement à distance, représente une avancée qui servira de modèle pour les autres collèges. Actuellement, les syndicats du Collège Jean de la Mennais et de l'école Vanguard poursuivent leurs négociations, visant eux aussi à concrétiser les demandes de la plateforme coordonnée. Cette dynamique collective place toute l'importance de la solidarité entre les syndicats du regroupement privé afin de faire progresser les conditions de travail de l'ensemble du réseau. Solidarité!

Collège Trinité : séquences de grève historique pouvant aller jusqu'à la GGI

Au Collège Trinité, la négociation pour le renouvellement de la convention collective a été particulièrement difficile en raison des refus constants de la direction. Ces demandes étaient pourtant devenues courantes dans les autres collèges du regroupement. Les revendications portées par le syndicat incluaient la mise en place de balises pour les changements technologiques et l'enseignement à distance, des ressources et compensations pour soutenir les élèves en difficulté, la limitation du nombre d'élèves par classe, ainsi que l'obtention de vacances pour le personnel de soutien, similaires à celles obtenues dans le secteur public. De son côté, la direction souhaitait introduire des reculs, notamment la possibilité de modifier le nombre de jours par cycle d'enseignement sans consultation syndicale. Devant l'inflexibilité de la direction, le syndicat a déclenché trois jours de grève, puis cinq jours

supplémentaires. À la suite de cette mobilisation et des négociations toujours difficiles, l'assemblée générale a décidé de se doter d'un mandat « de déclencher des séquences de grève pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée, et ce, en tenant compte de la conjoncture de la négociation ». Une première dans l'histoire de l'enseignement privé! Suivant cette assemblée, le syndicat a rapidement obtenu une entente de principe. Les membres ont accepté à l'unanimité l'entente conclue avec l'employeur!

L'exemplarité du comité de négociation, de l'exécutif et des membres du syndicat a brillé tout au long de ce processus. Ils ont mené une négociation respectueuse, où la bienveillance et le souci des membres ont côtoyé une force et une solidarité inébranlables, incarnant l'importance de se tenir debout dans la défense des droits de tout le personnel. Félicitations à toutes et tous!

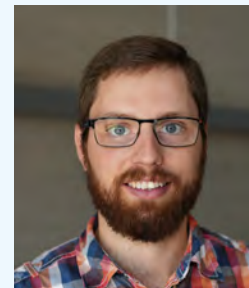
Révision du cours de français

Pour mener à bien ses travaux, le comité langue et littérature de la FNEEQ a voulu consulter les enseignant-es de français du secondaire afin de dresser un portrait global du profil de sortie des élèves et de connaître les failles du programme de français au secondaire. Une rencontre a donc eu lieu au début du mois d'octobre entre le comité et une dizaine d'enseignantes de différents niveaux, de différents milieux et de différentes régions. Cette rencontre s'est voulue très enrichissante puisque bien des aspects de l'enseignement du français au secondaire ont pu être démystifiés, notamment en ce qui a trait aux élèves en difficulté d'apprentissage, aux élèves allophones et au manque de ressources pour leur venir en aide. La place du français à l'intérieur des établissements est aussi un sujet préoccupant : ne déployant des efforts que dans leurs périodes de français, les élèves ne font aucun transfert de leurs connaissances dans les autres matières. Et que dire des conditions de travail qui ne permettent pas aux enseignant-es une rétroaction rapide et efficace auprès de leurs élèves (nombre d'élèves par groupe, peu de reconnaissance quant à la lourdeur de la correction). Cette première rencontre n'est que le point de départ d'une collaboration entre les enseignant-es du primaire, secondaire et collégial. D'autres espaces de discussions seront mis sur pied afin de créer un dialogue interordre.

LA FNEEQ A MAINTENANT UN NOUVEAU CAUCUS

Mario Roy

DÉLÉGUÉ À LA COORDINATION DU CAUCUS DES SYNDICATS D'ÉTUDIANT-ES SALARIÉ-ES



En juin dernier, le dernier congrès de la FNEEQ-CSN nous a donné l'occasion de nous rencontrer pour planifier ensemble nos priorités pour les trois prochaines années. Non moins important, ce congrès a aussi permis de voter la création d'une nouvelle structure : le

caucus des syndicats d'étudiant-es salarié-es. La FNEEQ comprend donc maintenant une instance qui s'ajoute aux trois autres regroupements actuels : cégep, privé et université. La création du caucus, qui est le résultat d'un travail collaboratif des syndicats étudiants de McGill et Concordia, a été approuvée par le comité exécutif de la FNEEQ et constitue un pas en avant dont nous pouvons être fier-es. Cette instance s'avère très prometteuse pour le futur.

L'arrivée à la FNEEQ l'an dernier de CREW-CSN (le Syndicat des travailleuses et travailleurs en recherche et enseignement à Concordia/Concordia Research and Education Workers Union), marquait l'ajout d'un second syndicat venu gonfler les forces de celui déjà en place : AEEDEM (l'Association des étudiant-es diplômé-es employé-es de McGill/Association of Graduate Students Employed At McGill). Bien que les deux syndicats regroupent des salarié-es à temps partiel, ils représentent



ensemble une force vive de plus de 5 000 membres qui partagent des intérêts communs. Le caucus permettra à ces syndicats de travailler de concert pour faire valoir leurs enjeux et défendre les intérêts de leurs membres au sein de la FNEEQ.

Aussitôt créé, aussitôt agrandi

Peu de temps après sa création après le congrès de juin dernier, le caucus a eu le privilège d'élargir ses rangs pour accueillir le nouveau Syndicat des résidentes et résidents et internes de la Faculté de médecine vétérinaire-CSN de Saint-Hyacinthe. L'assemblée générale de formation du syndicat en août a permis l'élection des membres de l'exécutif et la formation d'un comité de négociation. L'amélioration de la rémunération et des conditions de travail sera au cœur de la première négociation de ce syndicat et le caucus sera là pour l'épauler dans sa négociation.

C'est avec grand plaisir que nous avons aussi accueilli cet été la nouvelle du tribunal administratif du Québec approuvant la demande de syndicalisation pour une troisième unité dans le syndicat de l'Association des étudiant-es diplômé-es employé-es de McGill (AEEDEM). Cette décision met fin à une longue bataille jalonnée d'une série de tentatives de syndicalisation. La venue de cette troisième unité à l'AEEDEM inclut les autres classes d'étudiant-es salarié-es similaires aux auxiliaires d'enseignement. Il s'agit des postes de correcteurs, tutrices et tuteurs ou d'autres types d'assistance de classe de la part des étudiant-es. C'est une très bonne nouvelle pour toute la classe ouvrière de McGill.

Négociations à venir

Cette année scolaire sera très occupée pour le caucus puisque tous ses syndicats seront en négociation. Le syndicat des résidentes et résidents et internes de la Faculté de médecine vétérinaire ainsi que CREW négocieront leur première convention collective alors que l'AEEDEM fera de même pour sa nouvelle unité! Dans un contexte de compressions budgétaires en éducation supérieure et de réduction des inscriptions dans certaines universités, l'impact sera évident sur le travail étudiant. Il sera nécessaire, plus que jamais, de s'allier pour gagner nos luttes syndicales. Le caucus arrive donc juste à point!

Du
COURS
à l'ouvrage

JOURNÉE NATIONALE
DES CHARGÉES
ET CHARGÉS DE COURS

22 NOVEMBRE 2024

